

Le CAP Agent de Sécurité :

une formation professionnelle

un métier passionnant

Centre de
Formation d'Apprentis

Etablissement
privé hors
contrat
enregistré au
répertoire
national des
Établissements
dans l'académie
d'Amiens

près de
100%
de réussite
en moyenne
chaque année

CAP Agent de Sécurité



Une formation
en alternance



Pour un emploi
immédiat

Sur 12 à 24
mois



Formation accessible avec ou sans dispense d'épreuves générales du CAP
Sous statut scolaire , en formation professionnelle ou en apprentissage

12 à 24 mois d'études pour obtenir le CAP Agent de Sécurité



Les Objectifs de la formation :

- Le CAP agent de sécurité est un diplôme de l'Education Nationale préparé sur une année scolaire, de septembre à juin. Sous statut d'apprenti, le contrat peut durer jusqu'à 24 mois.
- Le titulaire de ce CAP bénéficie par équivalence de la certification SSIAP de niveau 1, du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et de la formation de 1er niveau en habilitation électrique (HoBoBs).
- L'agent de sécurité assure des missions de prévention, de surveillance et de protection des biens et des personnes. Il respecte la législation et la réglementation en vigueur, ainsi que les instructions de sa hiérarchie.
- Il détecte les anomalies et les intrusions, gère les incidents et en informe sa hiérarchie ou les services publics par la restitution d'un compte rendu, d'une « main courante » manuscrite ou informatisée. Lorsque l'intervention requise dépasse ses prérogatives, il averti alors les services compétents.
- Il est l'interface entre l'entreprise qui assure la sécurité sur un site et ses clients. Ainsi, accueillir, informer le public et contrôler l'accès font partie intégrante de ses fonctions. Il devra être en capacité de désamorcer une situation conflictuelle.



12 à 24 mois d'études pour obtenir le CAP Agent de Sécurité (suite)

Le Centre Pédagogique est inscrit au Répertoire National des CFA dans l'académie d'Amiens sous le n° UAI : 0802106E.

■ Le CAP Agent de Sécurité est un diplôme de niveau III délivré par l'Education Nationale.
RNCP 38226 - échéance au 31/08/2027
NSF :344 / formacode : 42822

■ Les candidats formés au Centre Pédagogique préparent leur diplôme sur une année scolaire.

Ceux âgés d'au moins 17 ans à la rentrée scolaire et bénéficiant de dispenses d'épreuves générales sont présentés aux épreuves à l'issue de l'année scolaire.

La certification qualité obtenue depuis 2020 et renouvelée en 2024 vous assure de notre professionnalisme



Les élèves inscrits dans une formation menant à un diplôme de l'Education Nationale sont dispensés de la carte professionnelle pour exercer pendant toute la durée de la formation.





La meilleure formation pour réussir son CAP Agent de Sécurité !

Nos références parlent d'elles-mêmes :

- Le Centre Pédagogique est déclaré auprès du rectorat de l'Académie d'Amiens pour les formations diplômantes qu'il propose (CAP, BTS).
- 98 % de réussite aux CAP depuis des années.
- 98% de nos étudiants qui obtiennent leur diplôme continuent leurs études ou sont en poste dès la 1^{ère} année qui suit l'obtention de leur diplôme.

Vous serez très bien préparé :

- **pour réussir les examens du CAP**
- **pour trouver un emploi dans l'année qui suit**
- **pour continuer vos études si vous le souhaitez**



Rbn Alysia
1 avis

★★★★★ il y a 4 mois

Je voudrais remercier toute et tous les formateurs pour cet année magnifique. L'encadrement et au top. Vous pouvais foncé les yeux fermés. Aucun doute. Vous êtes les meilleures. ☐ ☐ Encore merci pour tout. 😊



www.centrepedagogique.fr
contact@centrepedagogique.fr

Cette formation se déroule à :
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

03.22.22.05.66



Validez les certifications exigées par la Profession avec 1 seul diplôme.

En obtenant le CAP Agent de Sécurité, vous serez titulaire d'un diplôme d'Etat de niveau III et vous validerez les compétences exigées par la Profession :

- le SSIAP 1 : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes 1er niveau
- Les compétences du CQP - APS : Certificat de Qualifications Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité
- le PSE1 : Premiers Secours en Équipe de niveau 1
- le TITRE de Sauveteur Secouriste du Travail
- l'habilitation électrique H0-B0-Bs

Ne perdez pas votre temps à valider l'une après l'autre les compétences professionnelles dans la sécurité. En passant le CAP Agent de Sécurité, vous validerez toutes ces compétences en même temps !



Notre méthode : une formation en alternance, exigeante et de haut niveau



L'alternance facilite la transition du monde de l'enseignement vers celui de la réalité professionnelle.

■ Le rythme d'étude pour les candidats possédant des dispenses d'enseignement général est de 1 jour et demi de cours par semaine en centre de formation sur Amiens et de 3 jours et demi par semaine en stage dans les lieux que vous choisirez. 2 jours de cours et 3 jours de stage pour les candidats sans dispense.

Les bénéfices de l'alternance sont nombreux et déterminants :

- Valider son projet professionnel sans perdre une année et éventuellement envisager une poursuite de vos études dans le secteur de la Sécurité
- Se confronter aux conditions réelles d'exercice de la profession
- Acquérir la maturité d'esprit des professionnels
- Conforter sa confiance en soi et sa détermination

Important : Pendant vos stages, un formateur du Centre Pédagogique effectue le suivi personnalisé de votre progression directement auprès de la structure qui vous accueille, et à l'issue de chaque stage un tuteur nommé par la structure établit une évaluation et un rapport de stage écrit.

Témoignage

petit Octave

1 avis



Un très bonne école , avec une bonne équipe pédagogique qui reste à l'écoute de tous , j'ai passé une très bonne période scolaire.

merveilleusement bien.



www.centrepedagogique.fr
contact@centrepedagogique.fr

Cette formation se déroule à :
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

03.22.22.05.66



Des cours de haut niveau avec des professeurs en présentiel



Les cours du Centre Pédagogique répondent aux exigences des épreuves que vous allez présenter :

- des enseignements théoriques appliqués
- des enseignements professionnels :
 - la prévention des actes de malveillance et de négligence
 - la prévention et la lutte contre les incendies
 - le secours et l'assistance aux personnes

- des enseignements spécifiques au métier : gestion des conflits, comportement, communication
- la réactualisation des savoirs de base en lien avec le métier
- Au minimum 420 heures de stage dont 6 semaines en temps plein par année scolaire en formation initiale
- Pour les candidats en apprentissage, toutes les périodes de vacances sont mises à disposition de l'employeur avec qui l'apprenti positionne 5 semaines de congés payés par an.





Les débouchés et la poursuite des études.

Objectifs et débouchés après un CAP Agent de Sécurité :

■ Délivré par l'Education Nationale, le CAP Agent de Sécurité permet à ses titulaires d'accéder à de nombreux emplois offerts par des entreprises disposant de leur propre service de sécurité, des entreprises prestataires de services en matière de sécurité ou des structures du secteur public.

■ Cette profession s'exerce dans des espaces ouverts au public ou non, de nature industrielle, commerciale, hospitalière, privative, culturelle ou sportive.

Le titulaire du CAP Agent de Sécurité peut exercer le métier d'agent de sécurité Incendie (SSIAP1) et peut prétendre à la carte professionnelle pour exercer en tant qu'agent de sécurité.

■ Poursuites après le CAP Agent de Sécurité :

Etre titulaire du CAP Agent de Sécurité permet également d'accéder aux épreuves d'admissibilité pour de nombreux concours : Cadets de la République, gardien de la paix, police nationale.

Il est également possible de continuer les études notamment en :

- Bac professionnel Sécurité-Prévention
- BP Agent technique de prévention et de sécurité
- BP Agent technique de sécurité dans les transports

Une équipe de formateurs expérimentés.

Une équipe qui rassemble des formateurs spécialisés dans la sécurité et des professionnels en activité



Témoignage

Très bon centre pour ma première année en cap sécurité. Malgré des difficultés, j'ai fait beaucoup d'effort. Les profs sont super et toujours à notre écoute et madame Rochelle est vraiment très agréable. J'espère décrocher mon cap en fin d'année et je recommande le Centre Pédagogique pour sa formation. Et merci aux intervenants pour tout ce qu'ils nous apportent. A bientôt pour la rentrée.

- Les formateurs du Centre Pédagogique sont spécialisés dans leur domaine et expérimentés
- Le suivi de chaque élève est effectué régulièrement en stage par le formateur référent et la Direction du Centre maintient un lien constant avec les établissements d'accueil. Chaque élève bénéficie d'un encadrement personnalisé en cours comme en stage, ce qui lui permet de développer ses compétences professionnelles tout en progressant dans les disciplines théoriques indispensables.





Le Centre Pédagogique vous accueille dans un beau bâtiment spécialement aménagé pour la formation professionnelle

Des conditions privilégiées pour un enseignement de qualité :

Le Centre Pédagogique met à la disposition des élèves un bâtiment de 850 m² dans un cadre verdoyant à 10 mn à pied de la gare d'Amiens, disposant de :

- 8 salles de classes, une salle informatique et une salle documentaire ;
- 4 plateaux techniques spécialement équipés pour les enseignements professionnels en optique, cuisine, sécurité et soins ;
- des espaces de vie et de détente ;
- une cour extérieure fermée pour les pauses et la pratique sportive.

Vous avez besoin d'un renseignement ou d'un conseil : vous êtes les bienvenus. Vous pouvez venir nous voir quand vous voulez.

Le Centre Pédagogique est ouvert durant toute l'année scolaire, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. Pendant toutes les vacances solaires et durant tout l'été, le Centre Pédagogique reste ouvert pour vous accueillir du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Portes Ouvertes

Vous souhaitez nous rencontrer et visiter nos locaux, les portes du Centre Pédagogique sont ouvertes toute l'année. Passez nous voir quand vous le voulez, avec ou sans rendez-vous. Vous serez reçus et renseignés. A bientôt !



Un espace
pour
prendre ses
repas



Une infirmière
présente à
temps plein

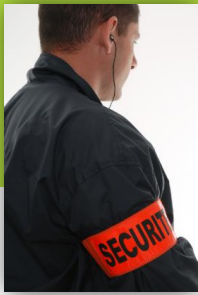


www.centrepedagogique.fr
contact@centrepedagogique.fr

Cette formation se déroule à :
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

03.22.22.05.66





Les différents possibilités de financements

1. LE FINANCEMENT A TITRE PERSONNEL

Par mensualisation sur 10 mois de septembre à juin. L'intégralité des chèques représentant l'année de scolarité doit être remise lors de la finalisation de l'inscription. Les dates d'encaissements différés sont au choix de l'émetteur. Les règlements par virements ou prélèvements sont possibles en 4 versements au maximum, de septembre à janvier.

Pour vous aider à financer les frais de formation, vous pouvez essayer de chercher un stage dans une structure qui accepterait de vous accueillir avec le statut de stagiaire rémunéré. Tous les établissements publics et privés d'accueil de l'enfant (crèches, écoles maternelles,...) peuvent être intéressés par votre candidature. La rémunération du stagiaire est exonérée de charges sociales si elle est inférieure ou égale au plafond fixé par l'Etat pour un temps plein (659€ en 2024). Sauf dispositions contraires à venir, la structure d'accueil demeure libre de fixer la rémunération horaire du stagiaire qui ne peut être inférieure à 4,35 € dès lors que le stage dépasse l'équivalent de 8 semaines en temps plein.

2. LE CPF DE TRANSITION

Il remplace l'ancien CIF et concerne donc les salariés en poste dans le privé, avec accord de leur employeur. Ce projet doit être entrepris au minimum 6 mois avant la rentrée et faire l'objet d'une demande de financement auprès de Transition Pro. Le bénéficiaire conserve son salaire pendant sa formation dont les frais sont pris en charge par Transition Pro. Un dispositif équivalent existe également pour les salariés du secteur de la santé (public et privé), la demande de financement relevant selon les cas de Transition Pro ou de l'ANFH.

3. LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Pour les personnes ayant exercé une activité salariée depuis 2015, leur crédit de CPF peut être utilisé pour payer tout ou partie des frais de formation. Les demandeurs d'emploi dont le crédit serait insuffisant peuvent également solliciter un complément auprès de Pôle Emploi appelé « abondement ». La demande doit être faite par l'intermédiaire de la plateforme moncompteformation.gouv.fr, en concertation avec le conseiller Pôle Emploi et au minimum 5 semaines avant la date de la rentrée.

4. LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il concerne les personnes âgées de 16 à 29 ans au moment de la signature du contrat. Avec le statut d'apprenti(e), vous êtes rémunéré(e) pendant votre formation au taux fixé par l'Etat et les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO de votre employeur.

Pour plus de précisions, consultez la page du gouvernement : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/contrat-apprentissage>





Qui sommes - nous ?

Le Centre Pédagogique est un organisme de formation présent à Amiens depuis 2004. Spécialisé dans les métiers de la santé et de la sécurité, il est aussi Centre de Formation d'Apprentis

- Des résultats souvent supérieurs à 90% de réussite pour l'ensemble des formations dispensées.
- Des centaines d'étudiants suivis chaque année.
- De nombreuses formations dispensées pour les personnels des hôpitaux, des maisons de retraite, des entreprises, des administrations...
- Le Centre Pédagogique est déclaré auprès du rectorat de l'Académie d'Amiens pour les cursus diplômants (CAP, BTS) et pour les formations par apprentissage (n° UAI 0802106E).
- L'accueil des personnes en situation de handicap est rendu possible dans toutes les formations dispensées au Centre Pédagogique après un entretien d'évaluation du projet professionnel. Les aménagements s'avérant nécessaires dans le parcours d'études et lors des examens seront proposés et mis en place.
- Certification Qualiopi n° 2020/86088
Formations - Apprentissage - VAE





1 Boulevard Baraban
80000 Amiens

BTS
Collaborateur Juriste Notarial

- ↘ Formation diplômante en 2 ans
- ↘ Formation initiale
- ↘ Vous devenez collaborateur de notaire

BTS
Opticien Lunetier

- ↘ Formation diplômante en 2 ans
- ↘ Formation initiale ou apprentissage
- ↘ Vous devenez Opticien-Lunetier

CAP
Accompagnant Educatif Petite Enfance

- ↘ Formation diplômante en 1 an
- ↘ Formation initiale ou apprentissage
- ↘ Accessible avec ou sans dispense d'épreuves

Classes préparatoires

- ↘ Audioprothésiste
- ↘ Ergothérapeute
- ↘ Manipulateur en électroradiologie
- ↘ Orthoptiste
- ↘ Pédicure podologue
- ↘ Psychomotricien
- ↘ Technicien de Laboratoire

- ↘ Remise à niveau scientifique
- ↘ Classe préparatoire au BTS Optique

- ↘ Infirmier
- ↘ Auxiliaire de Puériculture
- ↘ Aide Soignant

Bonjour Mme Rochelle,

Je passerai dès que possible vous remercier de vive voix mais je tenais à le faire dès à présent par écrit. En effet, que de chemin parcouru en deux ans, depuis l'entretien initial jusqu'à l'obtention du diplôme. J'ai conscience de ne pas avoir été "l'étudiant modèle"; je ne peux néanmoins que constater que pour répondre à plus de 95% des questions posées lors de l'ensemble des écrits, il convient de maîtriser les connaissances délivrées par le Centre Pédagogique. C'est bien ce qui m'a permis de décrocher le diplôme dès la première tentative. Alors merci pour tout : de votre niveau d'exigence, de votre patience tout autant que de la liberté laissée pour l'activité physique dans l'établissement.

Très cordialement,
 Ludovic



Catherine Rochelle
 Directrice